



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

**SOUDAN DU SUD : NOUVEL ÉPICENTRE DES
MENACES RÉGIONALES ?**

Diagnostic des dynamismes complexes

**Par Adolphe AGENONGA CHOBER
(Doctorant en Relations internationales)**

RÉSUMÉ

Le Soudan du Sud, le dernier État indépendant de la planète, a basculé en décembre 2013, deux ans après son indépendance (juillet 2011), dans un engrenage de violences qui risquent d'affecter une stabilité déjà fragile de la région. Cette note interroge les raisons de la descente aux enfers de cet État et les implications étrangères dans le dynamisme interne du conflit. Elle essaie également d'examiner les menaces que présente cette déflagration pour la région et les pistes de solution pouvant, non seulement arrêter ce cycle infernal de violences, mais aussi limiter ses risques dans la région.

ABSTRACT

South Sudan, the last independent State of the planet toppled in December 2013, two years after its independence (July 2011), in a spiral of violence that risks to affect a stability already fragile of the region. This note interrogates the reasons of the coming down to the hells of this State and the foreign implications in the internal dynamism of the conflict. It also tries to examine the threats that this deflagration presents for the region and the tracks of solution being able, not only to stop this infernal cycle of violence, but also to limit its risks in the region.

IDÉES MAJEURES

- Le Soudan du Sud est déchiré par une guerre mettant aux prises le Président de la République et son vice-président;
- La persistance de cette crise politique risque d'impacter négativement la sécurité régionale qui, du reste, demeure fragile;
- De plus, ce pays semble devenir le théâtre de confrontation des puissances étrangères dont les intérêts sont menacés.

CONTEXTE

La recomposition géopolitique du Soudan marquée par sa partition a déplacé l'épicentre de la crise vers la partie australe, le Soudan du Sud. Ce dernier, deux ans seulement après l'accession à sa souveraineté, est en proie à un conflit particulièrement sanglant opposant deux caciques du pouvoir, Salva Kiir et Riek Machar, respectivement président et vice-président et qui sont, en même temps, d'anciens seigneurs de guerre.

Ce tourbillon politique au Soudan du Sud présente des risques d'embrasement de la région au regard non seulement du flux de réfugiés civils et militaires qu'il a provoqué, mais aussi de l'implication des puissances étrangères dans ce conflit.

La démarche méthodologique utilisée étant essentiellement géopolitique¹, elle a permis d'interroger

les facteurs qui alimentent la crise au Soudan du Sud, d'identifier les raisons sous-jacentes des mains étrangères cachées derrière ces rivalités ainsi que les menaces que cette rivalité interne représente pour la stabilité régionale.

PROBLÉMATIQUES

Pourquoi les menaces sécuritaires persistent-elles au Soudan du Sud malgré la fin de la guerre de sécession marquant son indépendance? En quoi ces menaces impactent-elles la stabilité de la région des Grands Lacs? Le poids des intérêts étrangers ne pèse-t-il pas négativement sur la stabilité politique de ce pays? Comment les protagonistes de cette crise peuvent-ils parvenir à mettre un terme à leur différend et à créer les conditions idéales pour la paix?

Mots clés: crise politique, Soudan du Sud, Menaces Régionales, Riek Machar et Salva Kiir.

Keywords: Political crisis, South Sudan, Regional Threats, Riek Machar and Salva Kiir.

L'histoire politique du Soudan du Sud est jalonnée par des violences fondées, au départ, sur des revendications irrédentistes. En 1956, quand le Soudan s'affranchit du condominium anglo-égyptien, un clivage déjà entretenu pendant la période coloniale refait surface et prend des formes explosives.

Les institutions clés et l'armée, aux mains des nordistes, c'est-à-dire la communauté arabe musulmane, sont confrontées à une mutinerie dirigée par les officiers originaires de la région du Sud habitée par des communautés noires animistes et chrétiennes².

Cette violence a duré près de deux décennies jusqu'à la signature d'un accord politique à Addis-Abeba en 1972 aux termes duquel un degré d'autonomie était reconnu au Sud. Une décennie plus tard, cette trêve a volé en éclat, balisant le chemin vers un cul-de-sac politique. Ce revirement a été provoqué par la tentative de Gafar al-Nimeiry, alors président soudanais, d'étendre l'application de la charia aux communautés non musulmanes du Sud. Ce nouvel épisode a précipité le déclenchement, en 1983, d'une guerre civile qui a coûté la vie à plus de deux millions de personnes, pro-

in *Hérodote*, n° 46 /70, juillet-septembre 1987, pp. 3-5; Thual, F., *Méthodes de la géopolitique, Apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, pp. 5-6. ; Thebault, V., a) *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Nathan, 2006, p.11 et Thebault, V., b) *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 2006, p. 11.

2. Agenonga Chober, *Le processus de l'autodétermination du Soudan du Sud : enjeux et problèmes*, Travail de Fin de Cycle en Relations Internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2010-2011, pp.22-23.

1. Pour en savoir plus, lire : Lacoste, Y. « La géopolitique »

voquant plus de quatre millions de déplacés. Dirigée par John Garang, un officier sudiste, cette guerre a été motivée par des revendications sécessionnistes visant l'indépendance, pure et simple, de la partie australe.

En 2002, un protocole de cessez-le-feu a été signé entre les belligérants à Machakos (Kenya)³. Il a déblayé le chemin vers un dialogue politique couronné par la signature d'un accord de paix global (APG), le 9 janvier 2005 à Naivasha (Kenya). Supervisé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) avec l'aide de la communauté internationale, l'APG comprend un ensemble de protocoles dont les dispositions ont consacré le cessez-le-feu et la sécurité, le partage du pouvoir et des richesses, le chronogramme du référendum d'auto-détermination de la région du Sud et la résolution des conflits dans les régions d'Abyei, du Sud-Kordofan et du Nil Bleu⁴.

En application de cet accord, le 9 janvier 2011, la région du Sud a organisé un référendum d'autodétermination à l'issue duquel ses habitants devraient se prononcer sur l'avenir politique de cette région. À 98,83 %, quatre millions d'électeurs convoqués aux urnes se sont prononcés pour l'indépendance de ce qui est devenu le Soudan du Sud. Ainsi donc, le 9 juillet 2011, cette ancienne région autonome du Soudan est devenue le 54^e État indépendant de l'Afrique.

Loin de contribuer à la stabilité régionale, l'indépendance de ce nouvel État a ouvert la page d'une nouvelle ère de violences. Il faut souligner que le Soudan du Sud a accédé à son indépendance sur fond de litige frontalier avec son voisin du Nord (le Soudan)⁵. La frontière entre les deux États est sujette à des contestations dans la mesure où il n'existe pas une démarcation claire et consensuelle au niveau, notamment :

- D'Abyei, une zone stratégique regorgeant des réserves du pétrole ;
- De la frontière Malwal-Riegat entre le Sud du Darfour et les États de Bahr-El-Gazal ;
- De la zone Kafia Kingi et Hofrat en-Nahas du sud du Darfour et les États de Bahr-El-Gazal marquant l'ancienne frontière mais administrée comme partie d'un État du Nord dans le Sud du Darfour et qui doit être restitué à l'État du Bahr-El-Gazal occidental au Soudan du Sud ;
- Les champs pétrolifères de l'Unité et du Kordofan méridional ;

3. Marshall, L., « Le Soudan d'un conflit à l'autre », in *Les Études du CERI*, n° 107-108, septembre 2004, p. 4.

4. FIDH, *Soudan du Sud : premier anniversaire de l'indépendance. Le moment d'agir pour la paix et la protection des droits humains*, n° 591, novembre 2012, p. 4.

5. Louise Khabure, *Des sociétés prises au piège : conflits et enjeux régionaux : Tchad, République Centrafricaine, Soudan, Soudan du Sud*, Nairobi, février 2014, pp.63-64.

- Les zones agricoles mécanisées le long des frontières de l'État du Haut-Nil avant l'indépendance ;
- La limite Nord de l'État du Haut-Nil⁶.

Ces zones dont le statut est contesté sont la plaque tournante de mouvements difficilement contrôlables et qui ignorent complètement les frontières. C'est le cas par exemple des mouvements des éleveurs saisonniers en quête de pâturages pour faire paître leur cheptel ou pratiquer la chasse et des mains-d'œuvre migrantes se déplaçant du Nord vers le Sud. La quête des terres arables, les transhumances saisonnières et la manne pétrolière dans cette région frontière où les bornes géodésiques sont illisibles sont autant de facteurs qui, en dehors d'une politique réfléchie, pourraient constituer un nouvel épicycle des conflits dont les dynamismes risqueront d'échapper au contrôle des acteurs⁷.

Outre ce différend frontalier, le Soudan du Sud demeure le foyer de contestations et des conflits entretenus par des groupes armés et des milices. Certains ne reconnaissent pas la légitimité des institutions de Juba et d'autres défendent des revendications identitaires. Il s'agit par exemple du mouvement insurrectionnel de la région productrice du pétrole du Haut-Nil prétendant réclamer des changements symétriques au gouvernement, sous peine de le renverser. Juba a tenté plusieurs fois de nouer des dialogues avec ces dirigeants, notamment George Athor et Gatluak Gai, en échange d'un cessez-le-feu. Gai a été assassiné dans des circonstances obscures après l'indépendance⁸.

En effet, aujourd'hui la menace la plus sérieuse est celle due à la crise institutionnelle au sommet de l'État. Elle découle de la rupture entre Kiir et Machar, transformant le Soudan du Sud en un théâtre de violents affrontements.

1. FACTEURS DES CONFRONTATIONS ARMÉES ET DE LA PERSISTANCE DES VIOLENCES POLITIQUES

1.1. Facteurs sociopolitiques et économiques

• Conflit de leadership

Les batailles rangées entre Kiir et Riek Machar sont avant tout une lutte visant le commandement du pays. Celle-ci résulte d'une vieille rivalité intestine remontant bien avant l'accession du Soudan du Sud à son indépendance⁹.

6. *Ibid.*

7. Louise Khabure, *op. cit.*, p. p.60.

8. Louise Khabure, *op. cit.*, p.64.

9. Frémont, L., *Comprendre la crise au Soudan du Sud en cinq questions*. Disponible sur <http://www.lefigaro.fr/international/2016/07/11/01003-20160711ARTFIG007>, consulté le 2 septembre 2016.

Machar commença sa carrière militaire en 1984, au lendemain du déclenchement de la rébellion de l'Armée Populaire pour la Libération du Soudan (SPLA) dirigée par John Garang. De ce fait, il a drainé avec lui de nombreux combattants recrutés au sein de sa communauté (Nuer) et a été désigné pour représenter la rébellion à Addis-Abeba. Au sein de la SPLA, il est rapidement monté en grade et a fini par être nommé commandant dans la région du Haut-Nil (Western Upper Nile) en 1985¹⁰.

Mais sur plusieurs questions, Machar était opposé aux dirigeants de la SPLA et à Salva Kiir. En 1991, il a monté un putsch contre les dirigeants de la SPLA mais a subi un revers sanglant.

Par conséquent, cette division intestine à la SPLA a provoqué une fracture au sein de ce mouvement. En compagnie d'une partie des troupes rebelles, Machar a créé une force parallèle au sein de la SPLA et a noué des alliances contrenatures avec Khartoum contre la SPLA.

En 2002, une décennie plus tard, Machar a divorcé avec Khartoum et a renoué ses liens avec la rébellion. Mais Garang n'a cessé de le soupçonner de jouer la carte de Khartoum.

Cependant, la disparition tragique de Garang suite au crash survenu au plus fort de son retour de Kampala, le 30 juillet 2005, a entraîné l'émergence d'un nouveau leadership au sein de ce mouvement¹¹. Salva Kiir a succédé à Garang et a nommé Machar au poste de vice-président. À cette période, le Soudan du Sud était encore un État semi-autonome, en plein processus d'auto-détermination¹².

Le 9 juillet 2011 quand le Soudan du Sud a accédé à son indépendance, un sentiment de méfiance et de suspicion s'est progressivement installé entre les deux personnalités. En juillet 2013, Kiir a accusé Machar, à tort ou à raison, d'ourdir un putsch contre lui.

Par conséquent, il l'a limogé. Se sentant en insécurité, Machar a pris le chemin de l'asile en Éthiopie. Pendant ce temps, Machar n'a pas hésité à appeler l'armée à renverser le régime de Kiir.

En décembre 2013, une rébellion a éclaté au Soudan du Sud. Elle a été entretenue par Machar. Dès lors, l'ancien vice-président s'est imposé comme le dirigeant de l'Armée populaire de libération du Soudan en Opposition (SPLA/IO).

10. Falila Gbadamasi, *Soudan du Sud, incontournable Riek Machar de retour à Djouba*. Disponible sur <http://geopolis.francetvinfo.fr/soudan-du-sud-l-incontournable-riek-machar-de-retour-a-djouba-103791>, consulté le 20 septembre 2016.

11. *Ibid.*

12. *Ibidem.*

Cet épisode a marqué la déflagration du Soudan du Soudan. Il constitue l'une de sérieuses menaces sécuritaires au cœur de préoccupations de Nations Unies en Afrique.

• Culture de violences

Kiir et Machar sont des seigneurs de guerre qui ont passé une bonne partie de leur vie dans le maquis. La culture guerrière qu'ils ont acquise constitue une entrave à la pacification des relations entre les deux leaders.

En Afrique, les hommes qui parviennent au pouvoir par la force constituent eux-mêmes un obstacle à la paix étant donné que la culture des violences est ancrée dans leur esprit. Ils sont viscéralement convaincus que c'est « *au bout du fusil que le pouvoir se trouve* ». Par conséquent, les urnes sont devenues une voie de légitimation de celui qui est au pouvoir. La conception du défunt président gabonais, Omar Bongo, selon laquelle « *On n'organise pas les élections pour les perdre* » est valable autant pour Machar que pour Kiir qui massacrent les populations. Pourtant, dans un régime qui se veut démocratique, ce sont ces dernières qui constituent la source du pouvoir. Rappelons qu'entre le 8 et le 11 juillet 2016, les forces de Kiir et de Machar se sont violemment affrontées à Juba. À l'issue de trois jours de confrontations armées¹³, près de 300 personnes ont perdu la vie, des centaines d'autres ont été blessées¹⁴.

• Le contrôle et partage des ressources

Les batailles entre ces protagonistes sont motivées également par le contrôle de la manne pétrolière. Après le limogeage de Machar par Kiir, les personnalités jugées proches de Machar se sont vues rapidement interdire l'accès au champ pétrolifère¹⁵.

À noter que la division a toujours été profonde sur la gestion de la manne pétrolière entre les deux leaders. Machar a souvent pris une position jugée pro-Khartoum dans l'évacuation du pétrole dont les

13. Carole Kouassi, *Soudan du Sud : en fuite, Riek Machar atterrit à Khartoum*. Disponible sur <http://fr.africanews.com/2016/08/23/soudan-du-sud-en-fuite-riek-machar-atterrit-a-khartoum>, consulté le 20 septembre 2016.

14. Human Right Watch, *Soudan du Sud : Meurtres, viols et pillages à Juba*. Disponible sur <https://www.hrw.org/fr/news/2016/08/2015/soudan-du-sud-meurtres-viols-et-pillages-juba>, consulté le 10 octobre 2016.

15. AFP, *Crise politique au Soudan du Sud : le pétrole, pomme de discorde entre Machar et Salva Kiir*. Disponible sur <http://www.fr.africatime.com/soudan-du-sud/dossiers/crise-politique-au-soudan-du-sud-le-petrole-pomme-de-discorde-entre-machar-et-salva-kiir>, consulté le 2 septembre 2016.

infrastructures (raffinerie et pipeline) ont été installées au Nord, c'est-à-dire au Soudan.

En revanche, Kiir a diamétralement levé une option opposée à celle de Machar sur la base des conseils de ses alliés au premier rang duquel Kampala, préférant plutôt prendre ses distances avec Khartoum. Cette divergence de vue est aussi celle des intérêts stratégiques sous-régionaux que nous examinons dans le point suivant.

1.2. Soudan du Sud, théâtre des rivalités géopolitiques régionales ?

Les conflits qui déchirent le Soudan du Sud sont substantiellement alimentés par certaines puissances régionales dont les intérêts s'entrechoquent dans ce pays. La tendance vers la bipolarisation des luttes du pouvoir a tracé une ligne de fracture marquant des appuis extérieurs aux belligérants. Il s'agit d'une part de l'Ouganda qui tente de construire une vaste alliance pour soutenir Kiir et, d'autre part, du Soudan et dans une certaine mesure l'Éthiopie qui apportent leurs soutiens à Machar.

1.2.1. L'Ouganda et l'Égypte, alliés stratégiques de Kiir ?

a. L'Ouganda

L'Ouganda joue un rôle extrêmement important dans les confrontations armées au Soudan du Sud. Ses militaires sont estimés entre 2000 et 5000 aux côtés de Kiir¹⁶, ce qui s'ajoute à ses contingents déjà déployés dans la traque de la LRA dont l'effectif varie entre 1000 et 1500. L'ingérence de l'Ouganda semble sous-tendue par un double enjeu : économique et stratégique.

Sur le plan économique, l'Ouganda est un partenaire économique de choix pour le Soudan du Sud. Les soutiens militaires, logistiques et opérationnels ougandais à Salva Kiir apparaissent comme une stratégie visant à protéger les intérêts de ses ressortissants au Soudan du Sud qui sont des opérateurs économiques dans ce pays. Des milliers d'emplois ont été créés en faveur des ressortissants ougandais au Soudan du Sud.

Sur le plan stratégique, si Kampala soutient le régime de Juba, les enjeux majeurs consistent à

contrecarrer l'influence du Soudan dans la région. De ce fait, le Soudan du Sud est devenu un territoire par lequel transitent les armes aux forces rebelles dirigées contre Khartoum. À ce titre, Museveni apporte ses soutiens à deux mouvements rebelles soudanais. Il s'agit du *Sudan People's Liberation Movement-North* (SPLM-N) opérant à partir du Kordofan et de *Blue Nile*, ainsi que du *Justice and Equality Movement* (JEM) dont le bastion se trouve au Darfour. Kiir laisse libre cours au transit des armes provenant de Kampala à travers son territoire à destination des rébellions susmentionnées¹⁷.

Dans le cadre des liens entretenus entre Juba et Kampala, le rapport onusien indique que Kiir aurait signé un contrat estimé à 35,5 millions de dollars américains pour lui permettre d'acquérir quatre hélicoptères de combat d'une firme ougandaise¹⁸.

b. L'Égypte, un acteur invisible au Soudan du Sud ?

L'enjeu important pour l'Égypte reste la préservation d'un accord appelé «*Traité des eaux du Nil*» signé en 1929 avec la Grande-Bretagne lorsque les deux puissances exerçaient le condominium sur le Soudan. Cet accord a été consolidé par celui de 1959 entre l'Égypte et le Soudan à l'issue duquel Le Caire devrait contrôler jusqu'à 90 % de l'eau¹⁹. Pour éviter d'éventuelles contestations de cet accord par Juba après l'indépendance du Soudan du Sud, Le Caire tente de mobiliser une diplomatie tentaculaire en s'imposant comme partenaire stratégique du Soudan du Sud.

Pour s'en convaincre, le Soudan du Sud reçoit des soutiens militaires (armes et munitions) de l'Égypte dans le cadre du conflit qui oppose Le Caire à Addis-Abeba au sujet du *Grand Ethiopian Renaissance Dam* (GERD) et du contrôle des eaux du Nil. En contrepartie, Juba laisse les Égyptiens réaliser des travaux hydrauliques à hauteur des rivières de Jur dans le Western Eatoria et Lol dans le Northern Bahr el Ghazal²⁰. De plus, Juba a acquis de véhicules blindés *Panthera* auprès d'un Égyptien représentant d'*Egypt and Middle East for Development*²¹.

16. Impact de la crise sud-soudanaise dans la région. Disponible sur <http://www.portail-humanitaire.org/news/actu/2016-07-13-Soudan-du-Sud-salva-kiir-et-ryek-machar-ordonnent-un-cessez-le-feu-immédiat>, consulté le 2 septembre 2016. Le lien ne renvoie pas à l'article lequel ne précise ni le nombre de troupes ni l'impact de la crise sud-soudanaise dans la région, on le trouve sur Jeune Afrique où il a été originellement publié le 11 juillet 2016 : <http://www.jeuneafrique.com/340817/politique/soudan-sud-president-salva-kiir-ordonne-cessez-feu-immédiat/>

17. Lettre de l'Océan Indien, n°1436, Paris, le 4 octobre 2016, p. 3.

18. Jeune Afrique, *Soudan du Sud : les experts de l'ONU demandent des sanctions contre Salva Kiir et Riek Machar*. Disponible sur <http://www.un.org/press/fr/2015/ces12029.com.htm>, consulté le 10 octobre 2016.

19. Louise Kabhure, *op. cit.*, p. 63.

20. *Ibid.*

21. Lettre de l'Océan Indien, n° 1439, 25 novembre 2016, p. 4.

La convergence des intérêts stratégiques de l'Égypte et de l'Ouganda au Soudan du Sud a conduit au rapprochement entre Le Caire et Kampala. Lors de leur rencontre à Entebbe (Ouganda) le 18 décembre 2016, le président égyptien, Abdelfattah al-Sissi et son homologue ougandais, Yoweri Kaguta Museveni ont signé un accord de coopération militaire dont l'enjeu principal est d'offrir leur soutien à Kiir. À cette fin, Le Caire s'est engagé à déployer 4000 soldats au Soudan du Sud. Mais Kampala a approuvé ce soutien simplement en vue de contrecarrer les menaces d'expansion des frères musulmans sur son territoire²².

1.2.2. Le Soudan et l'Éthiopie, un soutien pour Machar ?

Face à ces enjeux stratégiques, quelle sera l'attitude de Khartoum et d'Addis-Abeba ? Dès lors que l'Éthiopie accuse par exemple l'Égypte de soutenir des mouvements de contestations, notamment celui de la communauté Oromo, le Soudan du Sud ne devient-il pas le centre de nouvelles rivalités régionales ?

Sans doute Khartoum n'assiste-t-il pas impuissamment à ces enjeux. Il constitue un soutien important pour Machar qu'il a reçu en exil avec sa famille et ses proches. De plus, Khartoum semble soutenir d'autres groupes armés sud-soudanais.

Le voile sur l'appui de Khartoum a été levé, notamment pendant le conflit intercommunautaire dans l'État fédéré de Jonglei, situé à 200 kilomètres environ au nord-est de Juba et ayant comme capitale la ville de Bor.

Les Nuer et les Murle, dont une frange est nomade, ont entretenu des relations conflictuelles au cours de dernières années. Rapidement, la main de Khartoum est vue derrière cette tension. Selon un rapport d'une organisation suisse « Small Army Survey », des armes utilisées par la faction Murle seraient transférées par l'armée soudanaise dans sa campagne de déstabilisation du Soudan du Sud. Il faut noter que le chef de guerre Murle, David Yau-Yau est farouchement opposé à Salva Kiir²³. Les affrontements entre les factions rivales sud-soudanaises ont débordé sur le sol éthiopien dans la région frontalière de Gambella entraînant 208 morts et une centaine de personnes kidnappées en avril 2016.

22. Lettre de l'Océan Indien, n° 1441, 23 décembre 2016, p. 4.

23. François Vandenriessche, « Le ralentissement du processus de paix entre les deux Soudan », in *Note d'Analyse Politique, Institut pour la Recherche et l'Enseignement sur la paix (Thinking Africa)*, n° 13, janvier 2014, p. 2.

1.3. La faible capacité de la mission onusienne à faire face aux menaces sécuritaires

À l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance, le Conseil de sécurité de l'ONU a déployé une force de maintien de la paix (résolution 1996 du 8 juillet 2011). Dès 2014, par la résolution 2155 du 27 mai, jusqu'aux violents affrontements de juillet 2016, la mission onusienne au Soudan du Sud (MINUSS), employait plus de 13 000 hommes²⁴. En dépit de cet effectif pléthorique et du mandat robuste assigné, la MINUSS a étalé ses faiblesses devant les caméras du monde entier.

Face aux violences répétitives au Soudan du Sud, il est cependant important de problématiser les actions de la MINUSS dont la protection des civils constitue une des raisons fondamentales de la création. Ceci tient au diagnostic particulièrement sévère de son bilan dans la mesure où, en février 2016, les casques bleus de la MINUSS étaient restés passifs vis-à-vis des attaques dirigées contre les déplacés de guerre cantonnés dans le camp de Malakal placé sous leur protection²⁵.

À Juba, des personnes ont été kidnappées au cours des affrontements de juillet 2016 par les militaires qui les ont conduites à des destinations inconnues sous les yeux impuissants de ces casques bleus. De plus, ces derniers n'ont pas volé au secours des personnels humanitaires qui leur ont pourtant lancé un cri de détresse de leur base de Yei Road, à un kilomètre environ de leur propre base. Aussi, les civils qui cherchaient un abri à l'intérieur de la base onusienne de Juba n'y ont-ils pas eu accès, le portail étant hermétiquement fermé²⁶.

Eu égard à ce qui précède, il est permis de se demander en quoi la MINUSS protège et garantit la sécurité aux populations civiles et aux personnels humanitaires.

Les atrocités perpétrées contre les populations civiles et les personnels humanitaires auraient pu être évitées si les casques bleus de la MINUSS s'étaient interposés en usant de la force comme prévu dans leur mandat. Des enquêtes ont été ouvertes sur la passivité de la MINUSS face aux attaques contre les déplacés de Malakal placé sous la protection des contingents éthiopiens, rwandais et indiens.

24. Résolution 2155 du 27 mai 2014.

25. RFI, *Malakal: la défaillance des casques bleus au Soudan du Sud avérée*. Disponible sur <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20160623-soudan-sud-onu-humanitaire-casques-bleus-attaque-malakal>, consulté le 2 septembre 2016.

26. Human Right Watch, *Soudan du Sud : Meurtres, viols et pillages à Juba*. Disponible sur <http://hrw.org/fr/news/2016/08/15/soudan-du-sud-meurtres-viols-et-pillages-juba>, consulté le 10 octobre 2016.

Ces investigations ont débouché sur ces résultats²⁷ :

- Face à cet épisode dramatique, les casques bleus ont tardé à réagir ;
- Certains ont attendu une réponse de leur capitale pour pouvoir intervenir ;
- D'autres se sont simplement dérobés devant la violence de l'attaque.

Par ailleurs, pour élucider la léthargie de la MINUSS au plus fort des violences de juillet perpétrées contre les civils à Juba, le Secrétaire général de l'ONU a désigné le général néerlandais à la retraite, Patrick Cammaert²⁸. À l'issue des enquêtes qu'il a diligentées, Cammaert a clairement indiqué que les casques bleus ont réagi de manière « chaotique et inefficace », dénotant de leur « piètre performance ». Il ressort du même rapport le fait que le commandement était entaché de failles face à une imminence prévisible de la reprise des affrontements et d'une « aversion des risques » ayant rendu les casques bleus réticents à user de la force pour protéger les populations civiles.

De ce fait, l'ONU a botté en touche toute hypothèse de « caveats » (« dérogations ») qui, dans certaines circonstances, peuvent justifier la réticence des casques bleus à intervenir en application de leur mandat. En ligne de mire, le commandant de la force de l'ONU au Soudan du Sud, le général kenyan Johnson Mogoia Kimani Ondieki a été mis en cause et congédié le 1^{er} novembre 2016.

Cette « gifle » est apparue comme une humiliation pour Nairobi qui a indiqué que les failles de la MINUSS étaient plutôt structurelles. Ces couleuvres que le Kenya n'a pas supporté d'avalier ont conduit Uhuru Kenyatta, son président, à une décision radicale. Se refusant de voir son officier à la commande de la MINUSS congédié, il s'est résolu de retirer toutes ses troupes de la mission²⁹. De plus, le Kenya qui a énormément contribué au processus de paix au Soudan du Sud s'est résolu de ne plus concourir à la mise en place d'une Force régionale de protection de 4 000 hommes dont la création a été fixée par la résolution 2304 du Conseil de sécurité du 12 août 2016. Rappe-

27. RFI, *Malakal : la défaillance des casques bleus au Soudan du Sud avérée*. Lien déjà cité.

28. ONU, *Soudan du Sud : Ban Ki-moon affligé par les conclusions de l'enquête de l'enquête sur la réaction de la MINUSS aux violences à Juba en juillet*. Disponible sur <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID>, consulté le 23 novembre 2016.

29. AFP, *Le Kenya débute le retrait de ses Casques bleus au Soudan du Sud*. Disponible sur <http://fr.africanews.com/2016.com/2016/11/09/le-kenya-debute-le-retrait-de-ses-casques-bleus-au-soudan-du-sud>, consulté le 23 novembre 2016.

lons que le Kenya a fourni un contingent important, 1 000 soldats environ, à la MINUSS.

2. MENACES RÉGIONALES DE LA CRISE SUD-SOUDANAISE

La déflagration interne au Soudan du Sud constitue une menace pour la région dans la mesure où elle entraîne, de plus en plus, la fragilisation de la paix dans une région déjà instable. Si l'Éthiopie a subi les effets de ces conflits, notamment par les affrontements armés entre les belligérants sur son sol, il n'en reste pas moins vrai que la RDC et la RCA encourent de graves risques³⁰.

2.1. Risque de la régionalisation des rivalités

Les violents affrontements de juillet 2016 entre les troupes loyalistes et celles de Machar à Juba ont entraîné la débâcle de ces dernières, les contraignant à fuir le Soudan du Sud. Cet épisode a porté un coup fatal à la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale après de nombreuses violations des accords de cessez-le-feu conclus par les protagonistes à Addis-Abeba sous la houlette de l'IGAD. Les troupes rebelles de Machar ont traversé la frontière congolaise après une brève escale dans le parc de la Garamba (RDC). Machar en compagnie des membres de sa famille et d'une dizaine de personnalités politiques sud-soudanaises ont été évacués à Kinshasa avant de prendre la destination de Khartoum ; tandis que ses hommes de troupes seraient désarmés et éloignés de la frontière, plus à l'intérieur de la Province du Haut-Uélé (RDC). Ces mesures d'éloignement n'éteignent pas les débats sur les menaces régionales car susceptibles de constituer une nouvelle carte géopolitique sous-régionale. Les affrontements entre les troupes loyalistes et les rebelles de Machar se sont déjà transposés en Éthiopie, au-delà de la frontière sud-soudanaise.

Il importe de souligner que la région frontalière de la RDC qui longe le Soudan du Sud et la Centrafrique est faiblement contrôlée par les forces de sécurité. La LRA y a fait ses lois avant sa traque par les forces conjointes de la RDC et de la MONUSCO d'une part et les forces conjointes RDC-Ouganda d'autre part.

30. Pour la meilleure édification, lire Radio Okapi, *Ituri : 7 900 réfugiés sud-soudanais recensés à Aru*. Disponible sur <http://www.radiookapi.net/2016/08/03/actualite/societe/ituri-7900-refugies-sud-soudanais-recenses-aru>, consulté le 2 septembre 2016. Lire aussi *Le HCR s'inquiète de l'afflux des réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda*. Disponible sur <http://www.africa7.com/afrique/afrique-de-l-est/le-hacr-sinquiete-de-lafflux-des-refugies-du-soudan-du-sud-en-ouganda/>, consulté le 2 septembre 2016. Lire, enfin, Commission Européenne, *Crise au Soudan du Sud*, Fiche-Info ECHO, juillet 2016, p. 1.

Cette nébuleuse n'a pas disparu des écrans radars dans la mesure où elle survient par des attaques sporadiques contre les villages reculés de la RCA, de la RDC et du Soudan du Sud échappant au contrôle des forces de sécurité.

Dans les années 1980, des milliers de rebelles du Soudan du Sud avaient traversé la région de Vakaga en RCA, ayant comme capitale Birao, pour attaquer l'armée de Khartoum.

Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que cette région offre la facilité aux mouvements armés de s'installer et d'établir des bases transfrontalières. Dans l'hypothèse où ces mouvements rebelles délocalisent leur quartier général dans ce *no man's land* où d'autres mouvements subversifs sévissent, la cartographie des menaces pourrait changer et créer un nouveau défi sécuritaire pour l'ensemble de la région.

2.2. Risque d'établissement d'alliances stratégiques entre LRA et factions rebelles

Le concours de circonstances fait qu'aujourd'hui les forces de SPLA/IO qui affrontent la coalition de Juba et de Kampala se retrouvent dans une zone en proie à des attaques de la LRA. Pour des raisons stratégiques, la LRA pourrait établir des alliances contre nature avec ces rebelles. On peut dégager quelques éléments qui pourraient les rapprocher :

- La LRA a été longtemps entretenue par le régime de Khartoum avant d'être lâchée ;
- Les rebelles de Riek Machar sont soutenus par Khartoum ;
- Enfin, la recomposition stratégique démontre que la LRA et les rebelles de Riek Machar ont Kampala, comme ennemi commun.

2.3. Prolifération des ALPC

Il ne fait nul doute que la guerre du Soudan du Sud a entraîné la prolifération des ALPC dont une partie a traversé la frontière congolaise à travers l'afflux des rebelles sud-soudanais dans le Haut-Uélé.

Même si ces rebelles ont été officiellement désarmés, sur le plan de l'analyse politique il faudrait prudemment prendre en considération ces informations dans la mesure où ces hommes, armes et munitions, sont rentrés par le parc de Garamba, la même voie empruntée par les combattants de la LRA en 2005 après leur débâcle entre l'Ouganda et le Soudan du Sud. En plus, la frontière des États de la région est extrêmement poreuse, laissant libre cours aux mouvements incontrôlés des biens et des personnes.

Les armes circulent déjà abondamment dans cette région, circulation facilitée par des groupes armés en RCA, la LRA et les éleveurs nomades Mbororo.

2.4. Catastrophe humanitaire

Les menaces de famine et des maladies épidémiques sont imminentes dans les régions congolaises où s'imbriquent les réfugiés sud-soudanais et congolais retournés du Soudan du Sud, contraints de fuir l'insécurité. Le territoire d'Aru (RDC, Province de l'Ituri) a accueilli 7 900 réfugiés ayant fui Juba et installés dans la chefferie des Kakwa à travers les sites d'Ingbokolo et Kendjo. Constitués essentiellement d'enfants, femmes et personnes âgées, ces réfugiés ont été installés dans des écoles où des pupitres ont servi de bois de chauffe³¹. La rentrée scolaire dans ces écoles a été repoussée dans la mesure où les infrastructures scolaires ont servi de camp auxdits réfugiés. Les conditions sanitaires et alimentaires se sont avérées alarmantes, suscitant des risques de maladies épidémiques. Dans le territoire de Faradje (Haut-Uélé), jusqu'en novembre 2016, 17 000 réfugiés environ fuyant les affres de la guerre du Soudan du Sud ont été accueillis, attestant de la gravité de la crise³².

L'Ouganda a accueilli 37 000 réfugiés sud-soudanais environ dont la prise en charge fait défaut car l'UNHCR s'est clairement déclaré dans l'incapacité de leur venir en aide faute de moyens³³.

L'assistance humanitaire aux déplacés internes au Soudan du Sud est mise à rude épreuve du fait d'attaques aveugles contre les humanitaires. Les statistiques officielles avancent le chiffre de 55 victimes dans le rang du personnel humanitaire³⁴.

Enfin, des milliers de réfugiés congolais basés au Soudan du Sud ont été contraints de retourner en RDC, compte tenu de la détérioration des conditions sécuritaires dans le pays d'accueil. La cité congolaise d'Abba (Territoire de Faradje, frontalier du Soudan du Sud) qui les a accueillis a été confrontée aux difficultés liées à leur prise en charge. Les organisations de la société civile du territoire de Faradje et l'église catholique qui ont tenté de voler à leur secours se sont trouvées limitées dans leur marge de manœuvre.

31. Radio Okapi, *Ituri: 7 900 réfugiés sud-soudanais recensés à Aru*. Disponible sur <http://www.radiookapi.net/2016/08/03/actualite/societe/ituri-7900-refugies-sud-soudanais-recenses-aru>, consulté le 2 septembre 2016.

32. Radio Okapi, journal du 17h⁰⁰ GMT.

33. *Le HCR s'inquiète de l'afflux des réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda*. Disponible sur <http://www.africa7.com/afrique/afrique-de-l-est/le-hacr-sinquiete-de-lafflux-des-refugies-du-soudan-du-sud-en-ouganda/>, consulté le 2 septembre 2016.

34. Commission Européenne, *Crise au Soudan du Sud*, Fiche-Info ECHO, juillet 2016, p. 1.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

La crise sud-soudanaise est la résultante d'une imbrication des facteurs à la fois endogènes et exogènes. D'un point de vue endogène, il s'agit d'un conflit de leadership qui a été alimenté par le contrôle des ressources, la culture persistante des violences ainsi que l'instrumentalisation des identités ethniques. À cela s'ajoute l'implication des intérêts étrangers divergents incarnés par l'un ou l'autre protagoniste sud-soudanais. Aussi, faut-il souligner que cette crise trouve des explications dans la défaillance avérée de la mission onusienne censée concourir au maintien de la paix dans ce pays.

L'asile de Machar au Soudan, sa popularité au sein d'une partie de l'opinion au Sud-Soudan et la déliquescence des États de la région sont parmi les facteurs qui justifient les menaces sécuritaires aussi bien au Soudan du Sud que dans la région.

Partant de cette grille d'analyse, agir efficacement sur la crise politique qui secoue le Soudan du Sud et prévenir les effets dominos requièrent les mesures suivantes :

- Changer le mandat de la Mission onusienne au Soudan du Sud et l'accroissement de ses capacités opérationnelles, logistiques et militaires en vue de dissuader la continuité des hostilités et protéger efficacement les populations ;

- Pour mettre un terme aux rivalités politiques, la Communauté internationale doit garantir les conditions d'application de nombreux accords signés entre les parties et engager des actions politiques, économiques et judiciaires à l'échelle internationale contre les auteurs des crimes et des massacres ethniques ;

- Garantir les conditions de la tenue des élections libres et transparentes afin de mettre un terme aux rivalités politiques et à la crise de légitimité ;

- Mettre en place une commission de réconciliation nationale et renforcer la participation équitable dans la gestion de la chose publique pour éviter que cette tension ne prenne des dimensions interethniques.

En outre, pour prévenir la régionalisation des menaces, la RDC et la RCA dont les territoires risquent d'être utilisés comme base arrière doivent :

- Accroître les surveillances de leurs frontières en déployant des unités d'élite de leurs forces avec l'appui de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), en RCA (MINUSCA) et au Soudan du Sud (MINUSS) ;

- Mettre les fonds à la disposition des humanitaires qui interviennent en faveur des déplacés et des réfugiés en vue d'une action efficiente.

À PROPOS DE THINKING AFRICA

Créé en janvier 2013 par une équipe de chercheurs et experts africains, Thinking Africa est un institut de recherche et d'enseignement sur la paix. Réseau de jeunes chercheurs, d'universitaires confirmés et d'experts, il offre, aux institutions, aux gouvernements, aux sociétés civiles, et aux organisations, des analyses, recommandations et formations pour vivre la paix sur le continent africain.

Nous publions des notes stratégiques sur les enjeux politiques, économiques et sociétaux en Afrique, formons des hauts fonctionnaires, officiers et décideurs africains au leadership, à la médiation et à la négociation. Nous organisons des conférences scientifiques et débats sur les enjeux névralgiques africains.

Thinking Africa
25 BP 1751 Abidjan 25
Côte d'Ivoire